

Liste des décisions prises par le Collège de Zone le 5 mars 2021 à distance

Conformément à l'article 124 de la loi du 15/05/2007 relative à la sécurité civile, la liste des délibérations est publiée par voie d'affichage au siège social de la zone ainsi que dans tous les postes de la zone ou sur le site internet de la zone.

1. APPROBATION PV COLLÈGE 5 FÉVRIER 2021

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone approuve le PV du Collège du 5 février 2021.

2. MP ACHAT CUISINE POUR BÂTIMENT ADMINISTRATIF DE BEAURAING – BON DE COMMANDE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de valider la commande d'une cuisine équipée pour le nouveau bâtiment administratif à la société ayant remis l'offre économiquement la plus avantageuse (sur base du prix), soit MR BRICOLAGE, rue Saint-Jaques, 329 à 5500 Dinant, pour le montant d'offre contrôlé de € 3.406,99 hors TVA ou € 3.775,34, TVA comprise ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2021, article 351/741-98.

3. MP ALLE-SUR-SEMOIS – COUVERTURE ESPACE LATÉRAL EXTÉRIEUR – BON DE COMMANDE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de valider la commande du marché "Poste de Alle-Sur-Semois couverture d'un espace extérieur" pour la porte : à la société HORMANN BELGIUM NV, Vrijheidweg 13 à 3700 Tongeren, pour le montant d'offre contrôlé de € 3.345,00 hors TVA ou € 4.047,45, 21% TVA comprise ; pour la fourniture des matériaux nécessaires à la réalisation de l'annexe : à la société GEDIMAT, rue du Centenaire, 1B à 5540 Hermeton-Sur-Meuse, pour le montant d'offre contrôlé de 10.944,33 €HTVA, soit 13.242,64 €TVAC ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2021, article 3513/723-60.

4. LOCATION IMPRIMANTE – AJOUT D'UN APPAREIL POUR CINEY – BON DE COMMANDE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de valider la location d'un appareils imprimante -scan -copieur par le marché du Forcms sous la référence Forcms-Copy -120, pour un montant total annuel de € 559,56 TTC et pour une durée de 5 ans ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget ordinaire de l'exercice 2021, article 351/123-12.

5. URGENT – RÉPARATION POMPE ROCHEFORT – BON DE COMMANDE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver la réparation en urgencede la pompe du camion-citerne du poste de Rochefort auprès de la SA Vanassche à Hulste, pour un montant de € 5.630,54 TVAC ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2021, article 351/745-98 ; De soumettre la présente décision au Conseil de zone pour ratification lors de sa prochaine séance.

6. ENGAGEMENTS À REPORTER - FORMULAIRE T3

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver la liste des crédits et engagements reportés, par engagement et par article budgétaire, pour l'exercice 2020, tels que figurant sur le listing en annexe pour un montant total de 906.980,56 € au service ordinaire et 1.637.980,84 € au service extraordinaire.

7. FACTURATION AMBULANCE – RÉCLAMATION

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'annuler la facture n° A20-10937.

8. PETITE DÉPENSES URGENTES – FACILITÉS DE COMMANDE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'octroyer une facilité de commande au Directeur Logistique, dans le respect des conditions suivantes : Montant maximal de 100 € TTC, pour l'achat de matériel urgent, pour des travaux ou entretiens en cours qui ne peuvent attendre, sur un véhicule de secours ou dans un bâtiment ; Si les conditions reprise à l'article 1^{er} sont remplies, le Directeur logistique peut appliquer la procédure suivante : Prévenir sans délai le commandant de l'achat à faire , retirer le matériel auprès du fournisseur, transmettre le bon d'enlèvement par mail dans les 24h au service Comptabilité pour édition du bon de commande.

9. PERSONNEL OPÉRATIONNEL - FRAIS DÉPLACEMENT POUR FORMATION – SITUATION ET PROPOSITION

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de proposer au Conseil de zone de considérer que le temps de déplacement de la caserne vers le lieu de formation soit considéré comme du temps de service pour le personnel ambulancier non-pompier.

10. PERSONNEL ADMINISTRATIF – FIXATION DES ÉVALUATIONS

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de fixer les évaluations de 8 agents administratifs.

11. PERSONNEL ADMINISTRATIF – ÉVOLUTION DE CARRIÈRE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de constater qu'un agent administratif remplit les conditions pour une évolution de carrière vers le grade D5 à partir du 1^{er} février 2020.

12. PERSONNEL ADMINISTRATIF – GESTION DES CONGÉS

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de désigner les personnes auxquelles les demandes de congé, quels qu'ils soient, doivent être faites ; De laisser le soin au Commandant et à la Directrice administrative de communiquer les modalités pratiques de demande et octroi des congés.

13. PERSONNEL ADMINISTRATIF – ALLOCATION POUR PRESTATIONS EXCEPTIONNELLES

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de marquer son accord sur le relevé des prestations exceptionnelles pour l'année 2020 et sur la proposition d'allocation pour chaque prestation ; De considérer comme urgentes uniquement les interventions liées au fonctionnement du CODIS et d'inviter le service ICT à ne plus accepter les appels à la garde informatique pour des soucis purement bureautiques.

14. PERSONNEL OPÉRATIONNEL – ACCIDENT DE TRAVAIL – GUÉRISON

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de confirmer la guérison avec séquelles et sans incapacité permanente d'un agent opérationnel à partir du 21 décembre 2020, suite à l'accident de travail du 12 décembre 2020.

15. PERSONNEL OPÉRATIONNEL – ACCIDENT DE TRAVAIL – CONSOLIDATION 24 DOSSIERS

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de confirmer la guérison des agents concernés dans les 24 dossiers d'accident de travail non clôturés entre 2015 et 2020.

16. BÂTIMENTS DE LA ZONE – DEMANDE RAPPORTS DE PRÉVENTION

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'envoyer un courrier aux 12 communes qui possèdent une caserne sur leur territoire afin que le Bourgmestre sollicite un rapport de prévention pour celle-ci.

17. POLITIQUE DE PRÉVENTION DE LA ZONE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'interroger les zones voisines concernant le document de politique de prévention avant de le soumettre pour approbation au Conseil de zone.

18. ORDRE DU JOUR CONSEIL DE ZONE 19/03/2021

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone fixe l'ordre du jour du Conseil de zone du 19 mars 2021.

La Secrétaire de zone,
Sandrine DUMONT



Le Président de la Zone,
Christophe BASTIN

